



Pourquoi la CGT refuse de siéger au CTL NRP

Le projet de restructuration de notre administration, appelé NRP, consiste à démanteler le réseau de la DGFIP, c'est la fin du réseau de proximité, un recul majeur du service public de pleine compétence dans les territoires.

Votre projet prévoit la fermeture de l'ensemble des trésoreries du département d'ici 2023, et de nombreux services vont fusionner ou être délocalisés ailleurs en France.

Le projet de loi de finances 2021 prévoit 1800 suppressions de postes pour la seule Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sur un total de 2163 suppressions programmées pour le ministère des Finances. Cela représente l'essentiel des suppressions de postes de fonctionnaires prévues pour 2021. Pour la DRFIP du Rhône, ce sont 76 suppressions nettes de postes.

La DGFIP paie encore un lourd tribut puisque ces suppressions s'ajoutent aux quelque 30 000 déjà subies depuis 2008.

Pas étonnant dès lors que les files d'attente à nos guichets s'allongent. Les délais de traitement des questions des usagers explosent comme celui des demandes de dégrèvement.

Au-delà des conséquences pour les fonctionnaires ce sont les usagers qui perdront au change. Le tout informatique devra résoudre tous les problèmes des contribuables... ou pas !

Avec une fiscalité souvent complexe rien ne vaut le contact humain. Mais telle n'est pas votre conception, vous n'y voyez qu'un coût.

Après avoir distribué des milliards aux entreprises pour sauver l'économie au détriment souvent de la santé des travailleurs, le gouvernement entend réaliser des économies sur le dos des travailleurs, des fonctionnaires au cas présent. In fine cela participe de la destruction des services publics, la seule richesse de ceux qui n'en ont pas.

Évidemment ce sont les plus fragiles qui subiront de plein fouet ce démantèlement. Ceux qui ne maîtrisent pas le français ou qui n'ont pas d'accès internet seront les premiers frappés.

L'éloignement des services obligera à prendre la voiture pour venir aux guichets pour ceux qui en ont une. Quant aux autres...

Ce n'est bien sûr pas le service public que porte la CGT.

De plus, alors que nous sommes en pleine pandémie, vous refusez de prendre en compte l'opposition de nombreux élus locaux, des agents et de l'ensemble des organisations syndicales. Au contraire, vous choisissez le passage en force en maintenant la convocation de ce CTL.

Cette instance de « dialogue social » est devenue une chambre d'enregistrement pour les projets de la DG. En effet, vous ne faites que recueillir notre avis sans jamais en tenir compte.

Pour la CGT, il y a là un flagrant déni de démocratie. Avec les personnels, la CGT demande le retrait du NRP et l'arrêt de l'ensemble des restructurations, l'arrêt de toutes les suppressions de postes, et l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique. En conséquence, les élus CGT Finances Publiques ne siégeront pas à ce CTL.

La CGT continuera encore et toujours à défendre les agents, et le service public tel que nous le concevons, de proximité et de pleine compétence, en refusant le recours aux contractuels, et à la précarisation de la Fonction Publique.

Lyon le 03 décembre 2020